

# **Compte-Rendu du Conseil Municipal** **du vendredi 20 janvier 2017**

**Sous la Présidence de M. le maire Christian ALEXANDRE**

**Étaient présents** : ALEXANDRE Christian, GEORGET Arthur, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, LACROIX Yvette, MARTIN Isabelle, MATICHARD Gilles, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien

**Était absent** : Allard Jean-Yves, procuration à Alexandre Christian

**Secrétaires de séance**: Porteneuve Fabien, Recoque Pascal

**Secrétaire de Mairie** : Florence Pelin

**Ordre du jour :**

- **Informations diverses**
- **Délibérations**
  - Taux de participation financière sur frais de transport scolaire
  - Soutien à la commune d'Olloix
    - Installation de jeux pour enfant Demande de subventions
    - Approbation du rapport d'activité du SIVOM
- **Questions diverses**

## Informations diverses

- **La bibliothèque** devient municipale à partir de cette année d'où la gratuité du service. Plus de détails dans le prochain bulletin municipal.
- Une réflexion sur la **mutualisation de la cuisine de la cantine de l'école avec la cuisine de l'EHPAD** est en cours : il est prévu que Chantal Bordet rencontre le personnel de la maison de retraite mi-février.
- **Le technicien de rivière du contrat Ance du Nord** (Etienne Grey) effectue des visites sur les parcelles riveraines de l'Ance et de ses affluents, dont la Ligonne. Ses visites ont pour but de solliciter l'accord des propriétaires et des exploitants dans le cadre d'aménagements éventuels. La commune est concernée par une petite parcelle au niveau du pont de la route de Sauvessanges, les travaux sont supportés par le contrat territorial.
- **France Telecom** envisage de créer une liaison en fibre optique entre Sauvessanges et Viverols, le déploiement dans le bourg n'est pas prévu.
- L'enquête publique sur **l'assainissement non collectif** est en cours : prochaine réunion à Viverols le 2 Février.
- **Budget communal investissement 2017**. Les réflexions se poursuivent. Dès à présent, divers projets sont arrêtés : voirie Coussangettes / Coussanges (subventions du FIC et DETR demandées) ; isolation à l'école (travaux en régie) ; aménagement du Breuil avec des jeux pour enfants et un coin de promenade avec l'aménagement de la zone humide (subventions régions et PRNLF demandées) ; sécurisation du carrefour du Chambon (subventions demandées aux amendes de police) ; accessibilité aux personnes handicapées avec la création de zones de stationnement (travaux en régie) ; divers tronçons de routes communales (budget communal)
- **Nouvelle communauté de commune Ambert Livradois Forez** : le président Jean-Claude Daurat et 14 vice-présidents ont été élus le 14 janvier. L'assemblée comprend 82 conseillers communautaires au total.

## Délibérations

### 1. Taux de participation financière sur frais de transport scolaire

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la participation de la Mairie de Viverols sur les frais de transport scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de participer au taux de 50 % sur le reste à charge des frais de transport scolaire des enfants domiciliés sur la commune de Viverols et scolarisés dans les écoles du RPI, pour l'année scolaire 2016/2017, participation plafonnée à 70 euros par enfant.
- de rembourser les familles sur présentation des factures acquittées

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## **2. Soutien à la commune d' OLLOIX**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme, concernant les difficultés rencontrées par la commune d'Olloix.

Le 15 novembre 2004, un habitant a tiré avec un fusil sur un cantonnier d'Olloix. Le tireur étant insolvable, le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) a indemnisé la victime. Le FGTI se retourne à présent contre la mairie pour récupérer les sommes versées. Dans la mesure où le cantonnier a été blessé dans l'exercice de ses fonctions, la commune avait en effet l'obligation de le protéger et, le cas échéant, de réparer le préjudice résultant d'une agression. La mairie a transmis la demande à son assurance, qui a cependant opposé un refus de garantie, et donc la commune a l'obligation de réparer le préjudice. Après révision, le tribunal administratif a ramené la note à plus de 145 000 euros.

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme, réunit le 4 Janvier, a décidé de lancer un appel à solidarité auprès des communes du département afin d'aider la commune à régler une partie de sa dette et de lui témoigner de sa solidarité et de son soutien.

L'association propose aux communes qui le souhaitent, de prendre une délibération en ce sens et de soutenir la commune d'Olloix financièrement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- approuve le versement d'une aide financière exceptionnelle à la commune d'Olloix
- décide de reverser une somme de 200 €

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

## **3. Installation de Jeux pour enfants – Demande de subventions**

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet d'installation de jeux pour enfants sur le terrain « Le Breuil » qui s'élève à la somme de 16 372.98 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte ledit projet ci-dessus ;
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Plan Ruralité à hauteur de 40 %
- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet	16 372.98 euros
. CONSEIL REGIONAL	6 550.00 euros
. FONDS LIBRES	9 822.98 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 11          Contre : 0          Abstention : 0

#### 4. **Approbation du rapport d'activité 2015 du SIVOM D'AMBERT**

Monsieur Marc JOUBERT, délégué au SIVOM d'Ambert, présente le rapport de l'année 2015 concernant l'activité du SIVOM d'Ambert.

Ce rapport est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré approuve ledit rapport.

Vote :          Pour : 11          Contre : 0          Abstention : 0

#### **Questions diverses**

- Une recherche sur la couverture du centre-bourg en téléphonie mobile a eu lieu en 2015, mais face à certaines incohérences, des demandes / enquêtes auprès des habitants en particulier des villages seront réalisées. Un questionnaire sera adressé avec le bulletin municipal
- Le tri des archives de la mairie débutera fin 2017. Il y a beaucoup de travail à réaliser .Yvette Lacroix accepte d'y participer
- Concernant la demande de Robert Herbecq pour une servitude de passage dans le Breuil et suite à des échanges avec la mairie par mails, le Maire doit lui proposer de faire un plan incliné à ses frais entre ses deux parcelles pour accéder à la parcelle la plus élevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 45.